Préface

La prématurité demeure un problème de santé publique malgré les efforts entrepris depuis plus de vingt-cinq ans pour la faire reculer. Si le taux de la prématurité semble se stabiliser depuis la fin des années quatre-vingt, la part prise par la grande prématurité augmente. C'est pourquoi le Ministère de la Santé a demandé à l'INSERM de réaliser une expertise collective sur ce thème.

Les travaux du groupe d'experts réuni par l'INSERM mettent en évidence, tout d'abord, les causes essentielles de grande prématurité. Infections maternelles et grossesses multiples apparaissent comme deux facteurs de risque importants sur lesquels une action pourrait être entreprise. L'augmentation des grossesses multiples est elle-même liée, d'une part, à la prescription plus fréquente de traitements d'induction de l'ovulation et, d'autre part, au nombre d'embryons transférés dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation. Les progrès de la médecine contribuent paradoxalement à augmenter la grande prématurité : ainsi, afin de préserver le pronostic vital du fœtus, des extractions avant terme sont effectuées de plus en plus précocement.

Ce document est avant tout porteur d'optimisme, car le taux de survie sans handicap des enfants grands prématurés augmente sans cesse, à la condition, toutefois, que leur naissance intervienne dans des établissements dotés de structures de réanimation néonatale. La corticothérapie anténatale présente un intérêt majeur pour améliorer la prise en charge des grands prématurés. Plusieurs voies de recherche et d'évaluation de nouvelles techniques sont présentées dans cet ouvrage, telles que l'échographie endovaginale pour mieux apprécier les menaces d'accouchement prématuré.

Ce livre contribuera de manière utile et complète à l'information et à la réflexion de l'ensemble des professionnels impliqués dans la surveillance et la prise en charge des femmes présentant un risque d'accouchement très prématuré et de leurs enfants. Il ouvre des perspectives concrètes et pertinentes d'action de Santé Publique.

Claude Griscelli Directeur général de l'INSERM Jean-François Girard Directeur général de la Santé